

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE

Séance du 21 Décembre 2022

Nombre Membres

En exercice : 22

Présents :**15 Titulaires
1 Suppléant**Pouvoirs :**2**Votants :**18 Pour
0 Contre
0 Abstentions****L'an deux mil vingt-deux et le vingt et un décembre**

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Yssingaux sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Laurent MIRMAND, Jean-Michel EYRAUD, Bernard SOUVIGNET, Elisabeth ROYON, Didier PINOT, Frédéric GIMBERT, Michel JOUBERT, Laurent DUPLOMB, Jean-Paul NICOLAS (suppléant).**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**Paul BARD a donné pouvoir à Laurent MIRMAND
Denis THOUMY a donné pouvoir à Didier PINOT**Absents :** André DEFAY, Frédéric GIRODET, Roland LONJON et Michel CHAPUIS, Laurent BERNARD.Date de la convocation :

14 Décembre 2022

**Délibération n°
2022.12.70****Créances éteintes**

Le Président donne connaissance au Comité Syndical de la demande de trésorerie de Monistrol sur Loire pour un effacement de dette suite à une procédure de liquidation judiciaire et d'un jugement de CPIA.

Il propose d'en accepter l'annulation pour un montant de 73.00 €.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **DECIDE à l'unanimité** l'effacement de dette de 73.00 € dont le détail est annexé à la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toutes démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE**S.Y.M.P.T.T.O.M**
17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57

Le Président

Jean-Paul LYONNET